Ce qu'est l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance

Cette association a été créée immédiatement après la Libération, les articles 2 et 3 de ses statuts résument en quelques lignes sa vocation : "L'association rassemble, sans faire de distinction politique, philosophique ou religieuse :

- tous ceux qui ont appartenu pendant l'occupation aux organisations de Résistance intérieure ou extérieure (FFI, FFC, RIF, FFL) ou aux organisations adhérentes au Conseil National de la Résistance et aux Comités de Libération,
- les personnes isolées ayant accompli tous actes qualifiés de Résistance,
- les familles des héros ou martyrs de la Résistance.

Elle a pour but de faire valoir aux Anciens Résistants la reconnaissance des services qu'ils ont accomplis, de défendre leurs intérêts. Elle maintient la fidélité à l'esprit de la Résistance pour défendre son honneur et faire que la France ne redevienne pas une terre de servitude, pour qu'elle ne porte jamais atteinte à la liberté d'aucun peuple et préserve la patrie des destructions et des souffrances d'une nouvelle guerre. Elle dispose d'un organe de presse, le Journal de la Résistance qui paraissait dans la clandestinité sous le titre "France d'abord".

Elle a eu à sa tête des hommes tels que : Rol-Tanguy, Terrenoire, Debu-Bridel, Vincent Badie, René Chambeiron.

Tout au long d'un demi-siècle, elle s'est efforcée, souvent en déposant des recours devant le Conseil d'Etat, de faire respecter par les gouvernements successifs la législation de base malmenée par des réglementations postérieures contestables.

Ainsi, elle a pu obtenir la suppression des forclusions, l'octroi aux Résistants de la bonification de 10 jours accordés aux volontaires des autres conflits, l'abolition d'une procédure imparfaite, telle que la règle de l'unanimité dans les décisions des commissions d'attribution des cartes de combattant.

Par son action, elle a sensibilisé l'opinion pour la recherche, le jugement et la condamnation des traîtres tels que Barbie,

L'Association dispose, dans chaque département, d'un Comité départemental lui-même articulé sur des structures cantonales. Il en est ainsi dans le département du Lot.

Le Comité Directeur, qui est son organe de gestion, a toujours œuvré dans le sens des directives nationales et pour une meilleure compréhension et pour l'union entre les diverses générations du feu. Elle jouit d'une autorité certaine et d'une bonne représentativité que les autorités lui reconnaissent.

Le Comité du Lot s'est distingué notamment par la création d'un diplôme de reconnaissance qui est attribué, après vérification des mérites, à ceux, individu, famille ou collectivité, qui sans appartenir à la Résistance active lui ont rendu des services signalés. Chacune des cérémonies de remise témoigne de la ferveur des Résistants envers ceux qui les ont aidés.

Le Comité du Lot s'emploie également pour que les souvenirs des sacrifices, la mémoire des victimes des exactions nazies, ne tombent pas dans l'oubli.

Mais les Résistants vieillissent. Ils ont participé au musée qui perpétue leur action. Ils ont besoin que d'autres, plus jeunes, prennent le relais et se joignent à eux au sein des "Amis de la résistance". Il ne faut pas que la mémoire s'éteigne, que le sacrifice de nos morts ait été vain. Rejoignez nous, adhérez aux "Amis de la Résistance"

> Association Départementale des Anciens Combatants de la Résistance. Cité Sociale - 304 rue Victor Hugo - CAHORS Permanence le jeudi après-midi.

Musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération du Lot

Le projet de création d'un Musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération du département, envisagé depuis longtemps fût lancé à l'occasion du 40^{ème} Congrès National des Médaillés de la Résistance qui s'est tenu les 14, 15 et 16 octobre 1988 à Cabors.

> commission fût créée pour l'exécution de ce accordées : Ministère de la Culture, Conseil projet et préparer une Assemblée Générale.

constituer son Comité Directeur et élire son Président. A l'unanimité, Pierre Combes fut élu. Ce choix s'avèrera fort judicieux, car, du fait de sa compétence et de sa ténacité, cette création a été menée à bien.

Partant de rien, pas de local, pas d'argent, la situation était délicate. Après quelques mois de recherches, le choix du local se portât sur le bâtiment de l'ancien Corps de Garde de la Caserne Bessières, qui, appartenant au Conseil Général, fût remis à l'Association, le 18 juin 1990.

Ce pavillon en bon état extérieur, était vétuste intérieurement, il fallut démolir poutres et planchers pourris, les remplacer par des hourdis et créer trois niveaux. Le Conseil Général alloua une subvention pour effectuer ces travaux.

Cet intérieur était à aménager, présentoir, panneaux, éclairage, chauffage etc... Des subven-

Il se devait de le réaliser. En Novembre, une tions furent demandées, quelques unes furent Régional, 96 mairies du département sur 340.

Cette assemblée se réunit le 26 mai 1989 pour Il v eut aussi les cotisations, les dons personnels et ceux des Associations de Combattants.

> Enfin, le 18 juin 1992, le musée pouvait être inauguré officiellement par Monsieur le Président du Conseil Général. Depuis cette date, le musée est ouvert tous les jours l'après-midi.

> Il présente six salles, dont le contenu rappelle la période allant du début de la Résistance et de la vie sous l'occupation, aux combats pour la Libération, et ceux des Français libres en passant par la lutte armée des maquis du Lot, la déportation et la répression.

> Nous invitons tous les Lotois à le visiter. Ils y revivront une période historique qui honore les

> > Robert ALARY Secrétaire Départemental de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance.